

# Convocation

à l'Assemblée générale ordinaire  
de Zurich Insurance Group SA

Mercredi 30 mars 2016

Zurich-Oerlikon, Hallenstadion, Wallisellenstrasse 45, CH-8050 Zurich  
Début 14 h 15 (ouverture des portes à 13 h 00)

Traduction du texte original allemand



# Ordre du jour

## 1. Compte-rendu de l'exercice 2015

### 1.1 Approbation du Rapport annuel, des comptes annuels ainsi que des comptes de Groupe de l'exercice 2015

et présentation des rapports de l'Organe de révision.

Le Conseil d'administration propose d'approuver le Rapport annuel de même que les comptes annuels et les comptes de Groupe de l'exercice 2015.

### 1.2 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2015

Le Conseil d'administration propose d'accepter le rapport de rémunération 2015 par un vote consultatif non contraignant.

## 2. Emploi du bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2015 et emploi des réserves issues d'apports de capital

Le Conseil d'administration souhaite à nouveau utiliser la possibilité de distribuer un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital sans déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35 % au lieu d'un dividende provenant du bénéfice résultant du bilan de l'exercice.

### 2.1 Emploi du bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2015

Le Conseil d'administration propose d'employer le bénéfice 2015 comme suit:

Bénéfice de l'exercice 2015 après impôts	2 693 246 806	CHF
Report de l'exercice précédent	10 371 266 545	CHF
<b>Bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2015</b>	<b>13 064 513 351</b>	<b>CHF</b>
Solde reporté à nouveau	13 064 513 351	CHF

Si cette proposition est approuvée, le bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2015 à hauteur de 13 064 513 351 CHF sera reporté à nouveau.

## 2.2 Emploi des réserves issues d'apports de capital

Le Conseil d'administration propose d'employer une part des réserves issues d'apports de capital comme suit:

Fixation, pour l'exercice 2015, d'un dividende  
provenant des réserves issues d'apports  
de capital de 17.00 CHF par action  
d'une valeur nominale de 0.10 CHF chacune  
pour 150 404 964\* actions 2 556 884 388 CHF \*

Les réserves issues d'apports de capital (incluant les réserves issues d'apports de capital des actions propres) s'élevaient au 31 décembre 2015 à 3 645 547 992 CHF. Si cette proposition est approuvée, le dividende provenant des réserves issues d'apports de capital de 17.00 CHF par action sera versé à partir du 5 avril 2016. Le dernier jour de négoce donnant droit à la distribution d'un dividende est le 31 mars 2016. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 1<sup>er</sup> avril 2016.

## 3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Groupe

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Groupe pour leur activité au cours de l'exercice 2015.

## 4. Elections et réélections

### 4.1 Elections et réélections du président et des membres du Conseil d'administration

M. Thomas K. Escher, dont le mandat a atteint la durée maximale, M. Rafael del Pino et M. Don Nicolaisen ne sont plus à disposition pour une réélection en tant que membres du Conseil d'administration.

M. Tom de Swaan s'est déclaré prêt à accepter une réélection en qualité de président du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

\* Ces chiffres se basent sur le capital-actions émis au 31 décembre 2015. Ils peuvent varier en fonction du nombre d'actions émises au 4 avril 2016. Les actions propres ne donnent pas droit à un dividende et ne sont pas prises en considération.

Les autres membres du Conseil d'administration, Mme Joan Amble, Mme Susan Bies, Dame Alison Carnwath, M. Christoph Franz, M. Fred Kindle, Mme Monica Mächler et M. Kishore Mahbubani se sont également déclarés prêts à accepter une réélection en qualité de membres du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Il est en outre proposé de compléter le Conseil d'administration par l'élection de M. Jeffrey L. Hayman et M. David Nish pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Les données relatives aux parcours professionnels du président et des membres actuels du Conseil d'administration se trouvent dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise dans le Rapport de gestion 2015. Les données relatives aux parcours professionnels de M. Jeffrey L. Hayman et M. David Nish sont publiées sur notre site internet [www.zurich.com/fr-fr/ag](http://www.zurich.com/fr-fr/ag).

#### 4.1.1 Réélection de M. Tom de Swaan en qualité de président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Tom de Swaan, de nationalité néerlandaise, membre depuis 2006, en qualité de président du Conseil d'administration.

#### 4.1.2 Réélection de Mme Joan Amble en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Mme Joan Amble, de nationalité américaine, membre depuis 2015, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.3 Réélection de Mme Susan Bies en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Mme Susan Bies, de nationalité américaine, membre depuis 2008, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.4 Réélection de Dame Alison Carnwath en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Dame Alison Carnwath, de nationalité britannique, membre depuis 2012, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.5 Réélection de M. Christoph Franz en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Christoph Franz, de nationalité allemande, membre depuis 2014, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.6 Réélection de M. Fred Kindle en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Fred Kindle, de nationalités suisse et liechtensteinoise, membre depuis 2006, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.7 Réélection de Mme Monica Mächler en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Mme Monica Mächler, de nationalité suisse, membre depuis 2013, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.8 Réélection de M. Kishore Mahbubani en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Kishore Mahbubani, de nationalité singapourienne, membre depuis 2015, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.9 Election de M. Jeffrey L. Hayman en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire M. Jeffrey L. Hayman, de nationalité américaine, en qualité de membre du Conseil d'administration.

#### 4.1.10 Election de M. David Nish en qualité de membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire M. David Nish, de nationalité britannique, en qualité de membre du Conseil d'administration.

## **4.2 Elections et réélections des membres du Comité de rémunération**

Dame Alison Carnwath, M. Thomas K. Escher et M. Rafael del Pino ne sont plus à disposition pour une réélection en tant que membres du Comité de rémunération.

Les autres membres actuels du Comité de rémunération, M. Tom de Swaan et M. Christoph Franz, se sont déclarés prêts, sous réserve de leur réélection en qualité de président, respectivement de membre du Conseil d'administration, à accepter une réélection en qualité de membres du Comité de rémunération pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Le Conseil d'administration propose en outre de compléter le Comité de rémunération par l'élection de M. Fred Kindle et M. Kishore Mahbubani pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire, sous réserve de leur réélection au Conseil d'administration.

### **4.2.1 Réélection de M. Tom de Swaan en qualité de membre du Comité de rémunération**

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Tom de Swaan en qualité de membre du Comité de rémunération.

### **4.2.2 Réélection de M. Christoph Franz en qualité de membre du Comité de rémunération**

Le Conseil d'administration propose de réélire M. Christoph Franz en qualité de membre du Comité de rémunération.

### **4.2.3 Election de M. Fred Kindle en qualité de membre du Comité de rémunération**

Le Conseil d'administration propose d'élire M. Fred Kindle en qualité de membre du Comité de rémunération.

### **4.2.4 Election de M. Kishore Mahbubani en qualité de membre du Comité de rémunération**

Le Conseil d'administration propose d'élire M. Kishore Mahbubani en qualité de membre du Comité de rémunération.

### **4.3 Réélection du représentant indépendant**

Le Conseil d'administration propose de réélire M. lic iur. Andreas G. Keller, avocat, en qualité de représentant indépendant pour un mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

### **4.4 Réélection de l'Organe de révision**

Le Conseil d'administration propose de réélire PricewaterhouseCoopers SA, à Zurich, en tant qu'Organe de révision pour l'exercice 2016.

## **5. Approbation de la rémunération**

Les explications du point 5 à l'ordre du jour se trouvent dans le Rapport du Conseil d'administration relatif à l'approbation de la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Groupe au cours de l'Assemblée générale ordinaire 2016 de Zurich Insurance Group SA.

### **5.1 Approbation de la rémunération du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximal de la rémunération du Conseil d'administration de 4 700 000 CHF pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2016 à l'Assemblée générale ordinaire 2017.

### **5.2 Approbation de la rémunération du Comité exécutif du Groupe**

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximal de la rémunération du Comité exécutif du Groupe de 74 300 000 CHF pour l'exercice 2017.



## 6. Renouvellement de l'autorisation d'émission du capital-actions autorisé et approbation de la modification des statuts (art. 5<sup>bis</sup> al. 1)

Le Conseil d'administration propose de renouveler jusqu'au 30 mars 2018 l'autorisation d'émission de nouvelles actions du capital-actions autorisé, qui est actuellement valable jusqu'au 2 avril 2016, sans modification du nombre d'actions.

Cette proposition implique une modification du libellé de l'art. 5<sup>bis</sup> al. 1 des statuts comme suit:

### Version actuelle

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions de 1 000 000 de CHF au maximum d'ici au 2 avril 2016 au plus tard, par l'émission de 10 000 000 d'actions nominatives au maximum, d'une valeur nominale de 0.10 CHF chacune, à libérer entièrement. Il est autorisé à procéder à une augmentation par montant partiel.

### Version selon proposition du Conseil d'administration (changements en *italique*)

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions de 1 000 000 de CHF au maximum d'ici au *30 mars 2018* au plus tard, par l'émission de 10 000 000 d'actions nominatives au maximum, d'une valeur nominale de 0.10 CHF chacune, à libérer entièrement. Il est autorisé à procéder à une augmentation par montant partiel.

Les autres articles des statuts restent inchangés.

# Informations

La convocation en langue allemande publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce ([www.fosc.ch](http://www.fosc.ch)) du 4 mars 2016 est le texte original qui prévaut en cas de divergences.

## Autorisation de participer / carte d'admission

Les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions à la date du 22 mars 2016 sont autorisés à participer à l'Assemblée générale.

L'inscription au registre des actions n'influence pas la négociabilité avant, pendant et après l'Assemblée générale, des actions des actionnaires inscrits.

La carte d'admission ainsi que le matériel de vote peuvent être commandés au moyen de la carte-réponse ou de l'application internet Sherpany et seront envoyés à partir du 4 mars 2016 jusqu'au 24 mars 2016. En retournant la carte-réponse assez tôt, vous faciliteriez la préparation de l'Assemblée générale.

Les actionnaires qui n'auront pas reçu la carte d'admission et le matériel de vote pourront les retirer le jour de l'Assemblée générale contre remise de la carte-réponse au guichet d'information.

En cas de départ prématuré de l'Assemblée générale, l'actionnaire doit présenter à la sortie son matériel de vote non utilisé ainsi que sa carte d'admission, afin que le nombre des personnes présentes à l'Assemblée générale puisse être correctement décompté.

## Représentation / délégation de pouvoir

Un actionnaire disposant du droit de vote peut se faire représenter par un autre actionnaire inscrit au registre des actions avec droit de vote en lui donnant une procuration écrite. Les mineurs ou les personnes sous curatelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, les personnes mariées par leur conjoint, les personnes morales par un de leurs membres disposant d'un pouvoir de signature ou autorisé d'une autre façon à les représenter, même si ces représentants ne sont pas actionnaires. L'octroi d'une délégation de pouvoir doit se faire au moyen de la carte-réponse, de la carte d'admission ou de l'application internet Sherpany.

Les actionnaires peuvent également se faire représenter par le représentant indépendant, M. lic. iur. Andreas G. Keller, avocat, Gehrenholzpark G2, CH-8055 Zurich (par le biais de la carte-réponse ou via l'application internet Sherpany).

En cas de carte-réponse signée en blanc ou en l'absence d'instructions spécifiques indiquées sur la carte-réponse, il est donné pouvoir au représentant indépendant avec l'instruction générale d'approuver les propositions du Conseil d'administration.

## Rapport de gestion et rapport de rémunération

Le **Rapport de gestion**, qui comprend le rapport de rémunération et les rapports de l'Organe de révision, peut être consulté à partir du 4 mars 2016 au siège de la société (Mythenquai 2, CH-8002 Zurich). Les actionnaires peuvent demander l'envoi du Rapport de gestion (y compris le rapport de rémunération et les rapports de l'Organe de révision) au registre des actions de Zurich Insurance Group SA (c/o SIX SAG SA, case postale, CH-4609 Olten). L'envoi se fera à partir du 11 mars 2016. À partir du 4 mars 2016, le Rapport de gestion (y compris le rapport de rémunération et les rapports de l'Organe de révision) peut aussi être téléchargé sur notre site internet [www.zurich.com/fr-fr/ag](http://www.zurich.com/fr-fr/ag).

## Collation

Nous invitons tous les participants à prendre une collation immédiatement après l'Assemblée générale. Celle-ci aura lieu dans les locaux du Hallenstadion Zurich.

## Transport

Nous recommandons d'utiliser les transports publics. Veuillez trouver ci-après l'itinéraire exact ainsi que le plan d'accès. A votre carte d'admission sera joint un billet de transport ZVV valable pour tous les transports publics de la zone tarifaire 110 (ville de Zurich, 2<sup>ème</sup> classe). Le billet de transport est uniquement valable avec cette convocation, la carte d'admission ou la carte-réponse.

Des informations supplémentaires relatives aux réductions pour le voyage en transports publics se trouvent sur le site internet CFF:  
[www.cff.ch/loisirs-et-vacances/evenements/concerts.html?leisureTripltem=concerts](http://www.cff.ch/loisirs-et-vacances/evenements/concerts.html?leisureTripltem=concerts)

Zurich, le 3 mars 2016

Zurich Insurance Group SA

Pour le Conseil d'administration

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Tom de Swaan', with a long horizontal stroke extending to the right.

Tom de Swaan, président



## Transport

Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics. Soit le tram n° 11, toutes les 7 minutes, à partir des arrêts Bahnhofstrasse ou Bahnhofquai, à la gare centrale de Zurich, jusqu'à l'arrêt Messe/Hallenstadion (durée du trajet: env. 18 minutes). Soit le RER (S-Bahn), lignes S2, S6, S7, S8, S9, S14, S15, S16, S19 ou S24, à partir de la gare centrale de Zurich, jusqu'à la gare de Zurich-Oerlikon (durée du trajet: env. 4 minutes); puis le tram n° 11, le bus n° 61 ou n° 62 (toutes les 7 minutes) ou le bus n° 94 (toutes les 15 minutes) jusqu'à l'arrêt Messe/Hallenstadion.



Zurich Insurance Group SA  
Registre des actions  
c/o SIX SAG SA  
Case postale  
CH-4609 Olten  
Téléphone +41 (0)44 625 22 55  
[shareholder.services@zurich.com](mailto:shareholder.services@zurich.com)

